



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enquête sur de possibles mutations de professeurs "pédophiles" à La Réunion

Question écrite n° 26552

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les récents propos d'une ancienne ministre déléguée à l'éducation scolaire lors d'un entretien diffusé sur l'antenne d'une radio et d'une chaîne de télévision nationales. Ces propos font apparaître une possible pratique ayant pu porter gravement atteinte, de manière consciente et organisée, à la sécurité d'élèves ultramarins par la mutation de professeurs qualifiés à l'antenne de « pédophiles ». Mme la députée demande au Gouvernement de faire toute la lumière sur ces possibles pratiques et d'en mesurer l'ampleur. Si elles étaient avérées, elle demande l'application de l'article 40 du code de procédure pénale qui stipule que « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ». Compte tenu de la gravité et de la teneur de ces accusations, elle souligne l'urgence qui doit animer le Gouvernement dans ses investigations et la réponse apportée afin de rassurer les parents inquiets, à juste titre, quant à la sécurité de leurs enfants. Elle lui demande quelle est sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26552

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 977

Question retirée le : 21 juillet 2020 (Fin de mandat)